

Sujet : [INTERNET] Plateforme Romorantin enquête

De : Nadine TARTIERE

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Date : 31/03/2023 14:24

Monsieur le préfet

Je souhaiterais que vous démontriez de manière claire et formelle l'intérêt " supérieur" de l'installation de cette plateforme lors d'une réunion publique à Romorantin.

A l'heure du ferroutage, de la promotion du covoiturage, des économies d'énergie quels arguments "irréfutables" pouvez-vous avancer de l'intérêt d'implanter de tels bâtiments immenses et de faire circuler, sur des petites routes, des centaines de camions pour rejoindre cette plateforme ?

Quel intérêt supérieur peut bien nécessiter d'implanter une telle de structure ici ? sachant qu'à Romorantin il existe déjà des lieux de stockage et même des bâtiments vides =ancienne usine Caillau.

Les conséquences négatives seront nombreuses : Gaspillage des terres, bétonnage intense, non respect de l'environnement, nuisances multiples à venir ... Il concentre absolument tout ce que nous devons changer pour préserver à minima notre qualité de vie.

Il suffit de se rendre à Bourges pour voir et constater ce que ce genre de zones peut devenir !!!

Non merci, ça suffit il y en a assez ! Il faut savoir s'arrêter et apprendre à faire autrement. Il y a urgence. Ceci est un projet passéiste. Il est de notre responsabilité, et la vôtre aussi Monsieur le préfet de proposer d'autres alternatives à nos enfants.

Ces terrains pourraient être exploités autrement.

Je réitère donc monsieur ma demande d'une réunion publique afin de débattre de l'avenir de cette zone.

Je vous remercie.

Une habitante de Romorantin

Nadine Tartiere

Envoyé depuis l'application Mail Orange

